

APPEL DE CANDIDATURES

**RECONNAISSANCE POUR LES 20 ANS
DU QUARTIER DES SPECTACLES**

APPEL DE CANDIDATURES

RECONNAISSANCE POUR LES 20 ANS DU QUARTIER DES SPECTACLES

PRÉAMBULE

Depuis janvier 2022, à la demande du conseil d'administration du Partenariat du Quartier des spectacles, un comité de travail sur la reconnaissance a été mis sur pied. Ce dernier est constitué d'administrateurs du C.A. du Partenariat, de membres, de personnalités impliquées et interpellées par la question de la reconnaissance, ainsi que de la Ville de Montréal. Le comité a entre autres pour mandat de réfléchir et d'identifier une manière dont le Quartier des spectacles pourrait reconnaître la contribution de personnalités importantes majeures.

Deux études et documents de veille à propos des différents gestes de reconnaissance existants dans divers domaines ont été réalisés. S'en est suivi une analyse des besoins et des objectifs du Quartier des spectacles à poser des gestes de reconnaissance. Puis, le comité a proposé un geste de reconnaissance spécifique au Quartier des spectacles de Montréal en rendant hommage aux artistes, artisans et professionnels ayant eu un parcours fortement lié au Quartier.

Fidèle à l'ADN du Partenariat du Quartier des spectacles, ce geste de reconnaissance utilisera la vidéoprojection architecturale pour saluer leur contribution, une pratique artistique signature du Quartier des spectacles. La proposition artistique originale suscitera l'émotion tout en faisant connaître les créateurs et les artisans à un large public montréalais comme visiteur. Ainsi, une fois par année, un appel de candidatures aura lieu pour choisir une personne à qui rendre hommage avec une vidéoprojection présentée chaque automne. La première édition se déroulera pour l'année des 20 ans du Quartier des spectacles et, exceptionnellement, mettra à l'honneur 20 personnalités, artistes, artisans ou professionnels du milieu culturel.

CONTEXTE DE L'APPEL

À l'occasion du 20^e anniversaire du Quartier des spectacles, le Partenariat du Quartier des spectacles souhaite reconnaître la contribution d'artistes, d'artisans et de travailleurs culturels québécois exceptionnels, spécialement ceux ayant contribué à la vitalité culturelle dans le Quartier des spectacles de Montréal.

Le Partenariat réalisera une vidéoprojection architecturale originale sur la façade du Pavillon Président-Kennedy de l'UQAM, qui mettra à l'honneur 20 personnalités artistiques, artistes, artisans ou professionnels du milieu culturel. Celle-ci s'inscrira en complément à une grande exposition anniversaire célébrant les temps forts des 20 dernières années, et qui aura lieu du 13 septembre au 12 novembre 2023, sur la promenade des Artistes, dans le Quartier des spectacles.

LES OBJECTIFS:

Cet appel a été développée en fonction des objectifs suivants :

- Reconnaître et mettre en valeur les artistes, les créateurs et les travailleurs culturels québécois exceptionnels ayant contribué ou qui continue de participer à l'effervescence des arts et de la culture dans le Quartier des spectacles ;
- Favoriser la conservation de la mémoire de la présence de grands artistes et acteurs culturels québécois dans le Quartier des spectacles et partager ces éléments culturels historiques auprès de tous les visiteurs du Quartier, les Montréalais-es, Québécois-es et touristes.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Être un artiste, un artisan ou un professionnel du milieu des arts et de la culture¹ québécoise issu de toutes disciplines², toujours actif dans son métier ou décédé, et ayant ou ayant eu une présence artistique ou professionnelle significative dans le Quartier des spectacles ;
- Son œuvre ou ses réalisations sont majeures et ont marqué l'imaginaire populaire et la culture québécoise ;
- Avoir marqué sa discipline d'un point de vue artistique ou professionnel par la qualité de son travail, par la pertinence de sa démarche créative ou de son parcours professionnel.

ADMISSIBILITÉ À SOUMETTRE DES CANDIDATURES

- Membres du Partenariat du Quartier des spectacles.
- Tous les employés des organisations membres peuvent soumettre une candidature ; leur proposition doit être appuyée par une organisation ou un membre du Partenariat. Une organisation peut soutenir plusieurs candidatures.
- Partenariat du Quartier des spectacles.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Les candidatures soumises seront examinées sur la base des critères suivants :
- La présence et la contribution significatives de l'artiste ou du professionnel dans le Quartier des spectacles ; (40 %)
- La qualité de la démarche artistique ou des réalisations professionnelles ; (20%)
- L'impact de l'œuvre ou des réalisations dans l'imaginaire collectif et la culture québécoise ; (20%)
- La pertinence, la qualité et l'unicité de la contribution de l'artiste ou du professionnel sur sa pratique ou son milieu. (20 %)

PROCESSUS DE SÉLECTION

Un jury sera constitué, et sera entre autres formé des membres du comité de travail reconnaissance du Partenariat du Quartier des spectacles, d'artistes et de professionnels de l'industrie culturelle. Les candidatures seront soumises pour sélection finale aux administrateurs du conseil d'administration du Partenariat du Quartier des spectacles.

PROCÉDURE POUR LE DÉPÔT D'UNE CANDIDATURE

Pour déposer une candidature, merci de remplir :

1. le formulaire d'inscription en ligne <https://forms.office.com/r/xDV8VL0hbm>
2. le formulaire de dossier de candidature

Le dossier complet doit être soumis au plus tard le 27 mars 2023 17 h (heure de l'Est) par courriel à l'adresse : projets@quartierdesspectacles.com

QUESTIONS

Contactez Marie Lamoureux : marie.lamoureux@quartierdesspectacles.com

1. Par exemple, un programmateur, diffuseur, producteur, directeur artistique et/ou général, etc.

2. Toutes disciplines, sans être limitatives : arts vivants (danse, théâtre, cirque, etc.), arts numériques, arts visuels, musique, littérature, humour, cinéma, art et installation publics, architecture et aménagement.